

ÉTATS GÉNÉRAUX DU CŒUR DE VILLE : LES TRAVAUX DE LA RUE TAISSON DÉMARRENT POUR CRÉER UN “ESPACE PARTAGÉ”

Action n°20. Les piétons, les deux-roues et les véhicules se partageront bientôt cette rue du centre-ville. Les travaux ont démarré le 21 février et dureront jusqu'à fin mars, mais la rue est accessible aux piétons et les commerces restent ouverts.

Après avoir mis en place en juin 2017 la piétonisation du samedi dans trois rues importantes du cœur de ville – rue du Dr Serres, rue d'Avéjan (bas) et rue Beauteville –, la municipalité aménage un “espace partagé” dans la rue Taisson.

Les “espaces partagés” – ou “zones de rencontre” comme le spécifie le Code de la route depuis 2008 – sont des lieux où la priorité est donnée aux piétons sur les véhicules motorisés qui doivent circuler à vitesse réduite (20 km/h). Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et cette chaussée peut être empruntée à double sens par les cyclistes.

Cette solution technique, qui a donné des résultats probants en France et à l'étranger, va donc être appliquée au centre-ville d'Alès, d'abord dans la rue Taisson.

Les travaux préparatoires (dépose du mobilier urbain) ont commencé le 12 février. Le chantier principal débutera le 21 février et se terminera fin mars.

Durant les travaux, les commerces resteront ouverts.

En revanche, **la circulation sera impossible dans cette rue à partir du 21 février et jusqu'à la fin du chantier.**

La rue Beauteville devrait, elle aussi, être traitée prochainement en “espace partagé”, mais la date des travaux n'est pas encore fixée.

ETATS GÉNÉRAUX
CŒUR DE VILLE

coeur à coeur
ACTION
N°20



Espace partagé
rue Taisson

DURÉE DES TRAVAUX :
DU 21 FÉVRIER AU 31 MARS 2018

Pendant la durée des travaux, la circulation est impossible
mais vos commerces restent **OUVERTS**.



DIRECTOR DE LA COMMUNICATION - VILLE D'ALÈS - COZIR - 30 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

UN ESPACE PARTAGÉ C'EST QUOI ?

Dans le cadre des États généraux du cœur de Ville, la Ville d'Alès crée un "Espace partagé" dans la rue Taisson afin de répondre à la demande des usagers de donner la priorité aux piétons.

Sécurité et convivialité : l'espace partagé implique une totale cohabitation entre tous les usagers de la rue, piétons, cyclistes et automobiles.

En effet :

- les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules,
- la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h,
- la chaussée est à double-sens pour les cyclistes.

EN PRATIQUE

- Travaux préparatoires du 12 au 16 février (fermetures ponctuelles de la rue).
- Chantier principal prévu du 21 février au 31 mars (fermeture permanente de la rue).
- Pendant les travaux, les jours de ramassage des ordures ménagères restent inchangés. Des bacs collectifs seront mis à votre disposition aux extrémités des rues. Il est demandé aux résidents d'aller jusqu'aux containers.

La rue Beauteville sera traitée de la même façon ultérieurement.



Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions pour votre compréhension

Si vous avez des questions ou des contraintes particulières :

 **N° Vert 0 800 540 540**

Plus d'informations

Pour toutes questions ou contraintes particulières des riverains, vous pouvez contacter le N° Vert

0 800 540 540

Courriel

numero.vert@ville-ales.fr

A lire aussi

- À Alès, toute la rue d'Avéjan sera bientôt un espace partagé
- Les espaces partagés se démultiplient
- La place Leclerc dévoile sa nouvelle configuration
- Les "Espaces partagés" d'Alès mis en lumière
- Consultation téléphonique : les actions emblématiques passées au crible